Ministère de la Culture et de la Communication

Communiqué de presse

Labellisation de Touka Danses en tant que douzième Centre de Développement Chorégraphique





Contact presse

Délégation à l'information et à la communication 01 40 15 80 11 service-presse@culture.gouv.fr

Direction générale de la création artistique Marie-Ange Gonzalez 01 40 15 88 53

Toute l'actualité du ministère de la Culture et de la Communication

www.culturecommunication.gouv.fr

www.facebook.com/ministere.culture.communication

https://twitter.com/MinistereCC

Sur décision de Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, en accord avec Rodolphe Alexandre, président du conseil régional de Guyane et Alain Tien-Liong, président du conseil général de Guyane, Touka Danses sera labellisée par l'Etat en septembre 2015, pour devenir le douzième Centre de Développement Chorégraphique.

Dirigée par la chorégraphe Norma Claire, l'association Touka Danses s'emploie depuis de nombreuses années à soutenir la création chorégraphique et la diffusion de la danse en Guyane. Touka Danses mène par ailleurs de nombreuses actions de formation destinées à soutenir la professionnalisation des danseurs guyanais. L'association développe également un travail continu pour mieux faire connaître la danse contemporaine à l'ensemble des publics et encourager la pratique de la danse pour l'ensemble des citoyens.

L'intégration de Touka Danses au réseau des Centres de Développement Chorégraphiques, qui compte actuellement onze structures, permettra d'accroître la circulation des pratiques chorégraphiques entre la Guyane et le reste du monde, notamment en invitant des chorégraphes étrangers en Guyane à enseigner et diffuser leur travail et en promouvant le travail de danseurs et chorégraphes guyanais à l'étranger.

Touka Danses bénéficie du soutien du ministère de la Culture et de la Communication et du conseil régional de Guyane, du conseil général de Guyane.

Paris, le 29 juillet 2015